



# POLE JURIDIQUE PROCES – VERBAL COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

Réunion du 12 septembre 2023

PRESENTS :

Président : Jean-Claude THOMAS

Membres : Lisette MAGUER – Camaridine MITSOIHI

Excusé : Didier DESBORDES.

\*\*\*\*\*

Postes vacants au sein du Comité de direction.

Etude des propositions reçues par le Président du District de la Haute-Vienne en vue du vote des clubs, lors de l'Assemblée Générale Financière et Extraordinaire du 3 novembre 2023.

Après avoir pris connaissance des éléments nécessaires à la vérification de l'éligibilité de chacune des candidatures reçues, à savoir :

- M. Jean-Pierre PROUT, en remplacement de M. Rodolphe DUGENY Vice-Président délégué.
- M. Kilian AUTIER, en remplacement de M. Djamel FELLAH.
- M. Jimmy DESSIMOULIE, en remplacement de M. Mathieu GANDOIS, Représentant des arbitres.
- Mme Nathalie MACARI, en remplacement de Mme Sophie GARESTIER
- M. Kevin BONNAUD, en remplacement de M. Didier JOUANIE.
- M. Bernard COUDERT, en remplacement de M. Daniel PUYGRENIER.

La commission, après examen des conditions d'éligibilité,  
Confirme que celles-ci sont bien respectées.

Madame Nathalie MACARI, Messieurs Jean-Pierre PROUT, Kilian AUTIER, Jimmy DESSIMOULIE, Kevin BONNAUD, Bernard COUDERT peuvent donc valablement être proposés au vote des clubs lors de l'Assemblée Générale Financière et Extraordinaire du 3 novembre 2023.

Le Président de la commission

La secrétaire de la commission,

Jean-Claude THOMAS

Lisette MAGUER